



Séance Extraordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 30 novembre 2021 à

19h50

Sous la présidence du Maire, Monsieur Pierre Martin

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : M. Marcel Mainville
Normand Poirier
MMES : Nancy Cloutier
Josée Boulay
Michèle Fournier
Josette Dupuis

Absents : Aucun

Était également présente madame Diane Gregory, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se retrouve en zone verte et que les séances du conseil peuvent se tenir en présence des citoyens dans le respect des consignes sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale, le lavage des mains et le port du masque.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire, monsieur Pierre Martin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 228-11-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

Ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Approbation des Procès-verbaux : Aucun
- 5- Correspondances : Aucun
- 6- Rapport du conseil et suivi des procès-verbaux : Aucun
- 7- Comptes payés : Aucun
- 8- Comptes à payer : Aucun



9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : Résolution pour annulation du solde résiduaire de 39,649,611\$ du règlement 2008-004
N° de résolution
2008-004
- 9.2 : Approbation des états financier 2020 déposé en mai 2021 OMH
- 9.3 : Approbation des états financiers vérifiés 2020 Grant Thornton de Gaspé OMH
- 9.4. Facture du 17 juin 2021 au montant de 5182.00\$ Quote part municipalité 2020
- 9.5 Résolution pour programme aide financière de 75,000.00\$ PRABAM
- 9.6 Budget pour Vêtements des pompiers 4800.00\$ maximum
- 9.7. Résolution formation comité programme politique familiale Cloridorme (2)
- 9.8. Fête de Noel comité des Loisirs 500.00\$
- 9.9. Fête de Noel du dimanche 12 décembre 2021; Défilé
- 9.10 Engagement opérateur neige et concierge Chalet des Sport
- 9.11 Rémunération des élus lors de formation obligatoire
- 9.12 Augmentation rémunération des Élus
- 9.13 Fermeture des bureaux pour Les fêtes de fin d'année
- 9.14 Soumission pneu pépine et camion vidange
- 9.15 Soumission pièces pour eau
- 9.16 : Madame Nathalie Borduas; Tarification sur façade de terrain demande d'enlever les 4 taxes
10. Note de la D.G. Aucun
11. Clôture de la séance

9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1: Résolution # 229-11-21

Résolution pour annulation du solde résiduaire de 39,649,611\$ du règlement 2008-004

ATTENDU QUE la municipalité de Cloridorme a entièrement réalisé l'objet du règlement 2008-004 dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu.

ATTENDU QU'une partie du règlement a été financés de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement du solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du Ministère

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt identifié à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.



9.3 : Résolution 231-11-21

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020 GRANT THORTON DE GASPE-OMH

ATTENDU QUE nous avons reçu les états financiers audités par Grant Thornton pour approbation de la cote part à payer pour 2020;

ATTENDU QUE les états financiers audités sont conformes à ceux reçus en mai 2021, nous acceptons de payer la cote part payable par la municipalité sur réception de la facture de l'Office d'habitation municipale de Cloridorme

SUR LA PROPOSITION DE MADAME MICHÈLE FOURNIER, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité de Cloridorme accepte la quote part payable pour l'Office municipale d'habitation de Cloridorme et procédera au paiement sur réception de la facture de OMH.

9.4. Résolution 232-11-21

Facture du 17 juin 2021 au montant de 5182.00\$ Quote part municipalité 2020

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture datée du 17 juin 2021 au montant de 5182.00\$ pour la quote part total pour l'année 2020;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU DE :

Demander à la directrice générale de procéder au paiement des sommes non versés pour atteindre le montant total requis pour la quote part de la municipalité pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution 233-11-21

RÉSOLUTION POUR PROGRAMME AIDE FINANCIÈRE DE 75,000.00\$ PRABAM

ATTENDU QUE la municipalité a bien besoin de rafraîchir, de rénover ou de procéder à des travaux sur ses bâtiments municipaux;

ATTENDU QU'IL s'agit du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour la période du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 mai 2023, la municipalité entend recouvrir au programme pour ses bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas encore décidé les bâtiments qui feront l'objet de travaux de rénovation, de réfection, de mise aux normes, d'agrandissement ou de construction visant les infrastructures à vocation municipale, le conseil se penchera dès



est, par conséquent, **PROPOSÉ PAR MADAME NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE ET APPUYÉ PAR MADAME JOSETTE DUPUIS, CONSEILLÈRE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité Cloridorme modifie le règlement 2008-004 identifié à l'annexe de la façon suivante :

N° de résolution
ou annotation

1. Par le remplacement du montant de la dépense ou de l'emprunt par le montant indiqué sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Le protocole d'entente ci-joint est réputé faire partie intégrante du règlement correspondant identifié à l'annexe.

QUE la Municipalité de Cloridorme informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe

QUE la Municipalité de Cloridorme demande au Ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionnés à l'annexe au montant de 39 649 611.00\$.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Voir annexe dernière page du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution #230-11-21

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIER 2020 DÉPOSÉ EN MAI 2021 OMH

ATTENDU QUE nous avons reçu la copie non audité pour approbation de la cote part à payer pour 2020

ATTENDU QUE les états financiers seront audités et que nous devons payer la quote part de 10% pour la municipalité;


SUR LA PORPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité de Cloridorme accepte la quote part payable pour l'Office municipale d'habitation de Cloridorme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Maire



Sec-Trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



- Julie Pariseau (MRC de La Côte-de-Gaspé - Responsable administrative du dossier Politique familles et aînés)
- Sylviane Pipon (Chargée de projet - Politique familles et aînés)
- ~~Emilie~~ Leblanc-Laberge (Milieu de vie des familles)
- Mélanie Clavet (Télévision communautaire de l'Estran)
- Anne Minville (Association des personnes handicapés de l'Estran)
- ~~Sonia~~ Dufresne (Travailleur de milieu)
- Louis-Jérôme Cloutier (Centre d'action bénévole La Grande-Corvée)
- Benoît Côté (Halte-Parents de la Vallée)
- Karine Fournier (Maison des jeunes de l'Estran et milieu de vie des familles)
- Caroline Fournier (Milieu de vie des familles)
- Yvonne Bernatchez (Club des 50 ans et plus et milieu de vie des aînés)
- Léonie Gauthier (Milieu de vie des aînés)
-

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.8. Résolution 236-11-21

Fête de Noël comité des Loisirs 500.00\$

ATTENDU QUE la municipalité de Cloridorme désire offrir son soutien à la fête de Noël via son comité des Loisirs;

ATTENDU QUE le comité de la fête des loisirs n'a pas eu de soutien par le fond éolien;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ DE :

Verser un montant de 500.00\$ via les fonds du comité des loisirs sur réception de factures pour l'achat de cadeaux pour les enfants du village.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.9. Résolution 237-11-21

Fête de Noël du dimanche 12 décembre 2021; Défilé

ATTENDU QUE nous voulons faire un défilé sur la route 132;

ATTENDU QUE nous devons obtenir des informations de notre assureur pour permettre l'utilisation des camions de pompier lors du défilé, de la sécurité du Québec et du MTQ;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, IL EST PROPOSÉ D'OBTENIR TOUTES LES AUTORISATIONS REQUISES POUR LE DÉFILÉ DU 12 DÉCEMBRE DE 13 H À 16H.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-Trésorière



le début de l'année 2022 pour identifier le ou les bâtiments qui bénéficieront du dit programme;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE CONSEILLIER, IL EST RÉSOLU QUE;

N° de résolution
ou annotation

La municipalité établit dès le début de l'année 2022 le ou les bâtiments qui seront rénovés, refaits, mis aux normes ou encore agrandis et que les travaux débutent le plus rapidement en 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution 234-11-21

Budget pour Vêtements et téléavertisseurs des pompiers 4800.00\$ maximum

ATTENDU QUE les pompiers n'ont pas de vêtements de travail fournis comme la plupart des municipalités;

ATTENDU QUE des vêtements, tel pantalons, chandails, chemises à épaulettes et cravates clip on brodés pour la caserne de Cloridorme permettront d'identifier les pompiers volontaires comme membres officiels de notre caserne;

ATTENDU QUE ces vêtements apporteront un sentiment d'appartenance;

ATTENDU QUE nous avons 3 nouveaux pompiers et que ces derniers doivent pouvoir recevoir les appels d'urgence et qu'ils doivent avec des téléavertisseurs;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER CONSEILLIER, IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité octroie un montant maximum de 4,800.00\$ pour l'achat de vêtements et l'ajout de 3 téléavertisseurs pour les pompiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.7. Résolution 235-11-21

Résolution comité programme politique familiale Cloridorme

Attendu que suite aux élections, la municipalité de Cloridorme a changé de maire et a élu de nouveaux conseillers;

ATTENDU QUE nous devons modifier la composition du comité de pilotage donnée sous notre résolution 188-09-2021,

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ DE REMPLACER LES NOMS DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR CEUX-CI SUITE AUX ÉLECTIONS :

- Marcel Mainville (Élu responsable des dossiers familles et aînés)
- Pierre Martin (Maire de Cloridorme)



9.14 Résolution# 242-11-21

Soumission pneu pépîne et camion vidange

ATTENDU QUE nous devons changer les pneus sur la pépîne et sur le camion à vidange;

ATTENDU QUE nous avons eu une soumission a un bon prix pour l'achat des pneus;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de cette soumission;

SUR LA PROPOSITÉ DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE, IL EST PROPOSÉ

De faire l'achat des pneus pour les équipements tel que décrit dans la soumission reçue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.15 Résolution 243-11-21

Soumission pièces pour eau

ATTENDU QUE notre stock de pièces pour faire des réparations sur les conduites d'eau;

ATTENDU QUE nous avons dû emprunter des pièces à des municipalités voisines pour faire nos réparations;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME MICHÈLE FOURNIER, CONSEILLIÈRE, IL A ÉTÉ ACCEPTÉ D'ACHETER LES PIÈCES TEL QUE MENTIONNÉS DANS LA SOUMISSION FOURNI PAR L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, MONSIEUR GAÉTANT BARON.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.16 : Résolution 244-11-21

Madame Nathalie Borduas; Tarification sur façade de terrain demande d'enlever les 4 taxes

ATTENDU QUE Madame Borduas a fait une demande à l'effet qu'elle ne veut plus payer les 4 taxes d'eau tel que le prévoit la tarification sur la façade de terrain du règlement sur les terrains constructibles;

Le conseil municipal a étudié sa demande et une lettre lui sera envoyée lui indiquant les raisons pour laquelle la taxation sera maintenue sur le terrain vacant constructible qu'elle détient.

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSETTE DUPUIS, IL EST DÉCIDÉ QUE LE MAIRE FERA PARVENIR UNE LETTRE À MADAME BORDUAS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-Trésorière



9.10 Résolution 238-11-21

Conciergerie Chalet des Sport

ATTENDU QUE nous avons besoin de faire l'entretien du Chalet des sports puisque les activités ont repris à l'intérieur et à l'extérieur;

ATTENDU QU'IL nous faut une personne à temps partiel pour occuper ce poste;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER, IL A ÉTÉ PROPOSÉ D'ACCEPTER D'ENGAGER MONSIEUR VALÈRE HUET POUR FAIRE LE MÉNAGE SUR DEMANDE SELON LA GRILLE SALARIALE EN VIGUEUR À LA MUNICIPALITÉ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.11 239-11-21

Rémunération des élus lors de formation obligatoire

ATTENDU QUE les élus devront assister à des formations obligatoires comme en autre choses le cours sur la déontologie et éthiques;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSETTE DUPUIS, CONSEILLÈRE, QUE POUR TOUTE FORMATION OBLIGATION SOIT PAYÉE À RAISON DE 75\$ PAR JOUR DE FORMATION.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution 240-1121

Augmentation rémunération des Élus

ATTENDU QUE les élus n'ont pas eu d'augmentation de leur rémunération depuis 2018;

ATTENDU QUE le cout de la vie augmente d'année en année;

ATTENDU QUE les dépenses augmentent aussi pour les élus depuis quelques années;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLIÈRE, DE DONNER UNE AUGMENTATION DE 4% AUX ÉLUS À COMPTER DE JANVIER 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution #241-11-21

Fermeture des bureaux pour Les fêtes de fin d'année

ATTENDU QUE la plupart des municipalités et des fournisseurs ferment leurs bureaux durant la période des fêtes;

Attendu que la municipalité ferme d'ordinairement elle aussi ces bureaux pour cette période;

IL EST PROPOSÉ PAR NANCY CLOUTIER CONSEILLIÈRE DE FERMER LES BUREAUX DU 23 DÉCEMBRE À MIDI JUSQU'AU 4 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Maire



Sec-Trésorière